

Fiche d'action / Projet

**B 2.1 - RESEAU DE COOPERATION VALAIS ROMAND (ANTENNE VS-RO)**

**Contexte :**

- Les 4 régions du Valais Romand ont signé le 19 avril 2001 une convention de collaboration pour créer l'Antenne Valais Romand de promotion économique et améliorer la concertation / coordination interrégionale.
- 
- Un contrat de prestations signé entre le Canton et l'Antenne doit préciser la mission, fixer l'attribution des moyens et définir les modalités de la collaboration. Le Département de l'économie assume une part prépondérante du domaine de la promotion économique qui dépend du responsable du seco - Valais.

Remarque :

La collaboration Sierre - Loèche est inscrite dans le cadre du parc régional Pfyn-Finges.

**Objectifs :**

- Assurer le relais de la promotion économique cantonale (seco - Valais)
- Mettre en œuvre une promotion économique efficace et assurer le service de proximité
- Renforcer la cohésion interrégionale

**Actions :**

- Mettre en œuvre la convention interrégionale
- Obtenir un soutien (financier) de la Confédération (GR 80) et du Canton
- Engagement d'un coordinateur
- Mise en œuvre du projet d'observatoire économique cantonal

Rôle de la région

Initiative	Respons.	Coordin.	Appui
	X		
	X		
			X
			X

**Evaluation :**

- 
- 
- 
- 

Réalisé	En cours	Echec